

**Les TIC dans le Programme Cadre
Innovation et Compétitivité
(CIP Competitiveness and innovation Programme)
(2007/2013)**

**Edith LAUNEY-HEYMANN
Euro Info Centre d'UBIFRANCE**

Novembre 2006

Programme Cadre pour l'Innovation et la Compétitivité (2007 – 2013)

- Budget global : 3,6 Mds €
- Le PIC concerne les industries et les services, toutes les branches d'activités y compris les activités traditionnelles
- Il concerne tout type d'entreprise, quel que soit son statut
- Il s'adresse à tous les EM de l'UE, aux pays en voie d'adhésion, à ceux de l'EEE et à ceux des Balkans occidentaux. Des pays tiers pourront y participer si un accord bilatéral le prévoit
- Il Comporte 3 programmes spécifiques :
 - Programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise (1,9 Mds €)
 - **Programme d'appui stratégique en matière de TIC
(727 Mns €)**
 - Programme Energie intelligente (633 Mns €)

Le Programme d'appui stratégique en matière de TIC

Suivant le nouveau cadre stratégique de la Commission européenne définissant les larges orientations politiques pour la société de l'information et les médias **i2010**,

Il prévoit

- La mise en place d'un espace unique européen de l'information
- L'encouragement de l'innovation par la généralisation des TIC
- La mise en place d'une société de l'information ouverte à tous dans les domaines d'intérêt général

Continuité et simplification

Le programme d'appui stratégique en matière de TIC reprend et englobe les précédents programmes

eTEN (réseau transeuropéen et télécomm.)

eCONTENT (développement d'un contenu numérique européen innovant)

Modinis (aide aux actions d'évaluation comparative et aux actions de promotion)

Le Programme d'appui stratégique en matière de TIC

- ***Mise en place d'un espace unique européen de l'information***
 - Accès transparent aux services interopérabilités des réseaux
 - Développement des contenus numériques en tenant compte du multilinguisme
 - Sécurité des réseaux
- ***Encouragement de l'innovation par la généralisation des TIC***
 - Promotion des TIC dans les PME et les services publics
 - Favoriser les PPP
 - Promouvoir les TIC au service du citoyen
- ***Mise en place d'une société de l'information ouverte à tous dans les domaines d'intérêt général***
 - Généralisation de la maîtrise du numérique
 - Protection de la vie privée
 - Amélioration des TIC dans les services publics et promotion de l'interopérabilité européenne

Complémentarité PIC / 7^{ème} PCRD

CIP

- Promouvoir la compétitivité des PME (amélioration de l'accès au financement ; services d'appui)
- Dynamiser l'innovation y compris l'*éco-innovation*
- Encourager le développement des TIC
- Accélérer les actions des entreprises dans les domaines de l'efficacité énergétique (énergies renouvelables)

7^{ème} PCRD

- Soutien à la coopération transnationale en matière de recherche, en particulier entre entreprises (en particulier PME) et organismes publics
- Lancement de niles actions
- Diffusion et utilisation des résultats

Complémentarité PIC / 7^{ème} PCRD

CIP = soutien à l'innovation qui a dépassé le stade de la démonstration et est prête à faire l'objet d'une première application commerciale

CIP = soutien à la première application commerciale de technologies existantes destinées à de nouvelles utilisations innovantes

Complémentarité des soutiens européens à un projet ICT

Niveau recherche

PCRD (2007 / 2013)

- IST dans le 6^{ème} PCRD
- ICT dans le 7^{ème} PCRD avec un PCN ICT

Mise en application (innovation)

CIP (2007 / 2013)

3 piliers dont le programme d'appui stratégique en matière de TIC

Fonds structurels

FEDER

FSE

Fonds de cohésion

Instrument financiers en faveur des PME dans le CIP

Mécanisme en faveur des PME innovantes à forte croissance (MIC)

Géré par le FEI

- MIC 1 : capital risque au stade amorçage et démarrage (entr de – de 10 ans)
- MIC 2 : capital risque au stade expansion

Durée max de la participation : 19 ans

Mécanisme de garanties pour les PME (GPME)

Géré par le FEI

Mis en œuvre par des intermédiaires

4 guichets :

- financement par l'emprunt (crédit-bail)
- Microcrédits
- garanties pour des investissements de fonds propres
- Titrisation

Dispositif de renforcement des capacités (DRC)

*Géré par des institutions financières intern
dont BEI et BERD*

Subventions

- Action capital d'amorçage (complément au MIC)
- Action partenariat (concerne les intermédiaires)



Services d'appui en faveur des entreprises et de l'innovation (réseaux EIC / CRI)

- Services d'information, de retour d'information et de coopération des entreprises**
- Service de transfert d'innovations et de technologies**
- Services encourageant la participation des PME au PCRD**



Les financements utilisés par les PME européennes

- Locations/leasing 51%
- Découvert 50%
- Prêts supérieurs à 3 ans 45%
- Prêts inférieurs à 3 ans 31%
- Escompte 19%
- Emprunts personnels 9%
- Capital risque 6%

Source : Eurobaromètre Commission européenne – Octobre 2005

Liens utiles

Recherche et innovation

<http://europa.eu.int/invest-in-research/>

Portail européen de l'innovation

<http://www.cordis.lu/innovation/fr/home.html>

Europe INNOVA

<http://www.europe-innova.org/index.jsp>

Cadre stratégique pour la société de l'information i2010

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c11328.htm>

Appui aux entreprises

UBIFRANCE

www.ubifrance.fr

et son **EIC**

www.ubifrance.fr/eic